



SDES
Syndicat
Départemental
d'Énergie de la Savoie

Rapport d'Activité

2 0 1 6



SOMMAIRE

p2

L'Édito du
président

p3

Contrôle de
la concession

p5

Décisions
prises

p9

Illustration des
travaux réalisés

p10

Travaux sous
maîtrise d'ouvrage
SDES

p11

Travaux
délégués aux
communes

p13

Budget

p15

Grands
moments

Mentions Légales :

Directeur de publication : Robert CLERC
Directeur de la rédaction : Luc FAIVRE

SDES :
Bâtiment 3D
81, rue de la Petite Eau
73290 LA-MOTTE-SERVOLEX
Téléphone : 04 79 26 42 10
Télécopie : 04 79 26 42 19
Courriel : sdes@sdes73.com

www.sdes73.com

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHÉ



Comme je l'avais évoqué dans le rapport d'activité précédent, avec l'amorce de modifications profondes du fonctionnement opérationnel du SDES et le développement de nouvelles activités, cette année 2016 est à marquer d'une pierre blanche avec, en point d'orgue, l'organisation d'une manifestation à la fois sobre et de belle facture pour les 20 ans du SDES en novembre.

La diversité des actions menées au cours de cet exercice annuel m'oblige à ne les présenter que succinctement ; la lecture à suivre vous permettra de mieux vous imprégner de chacune d'elles :

- Le lancement effectif et accéléré de la rationalisation de l'activité "maîtrise d'ouvrage" pour l'enfouissement des réseaux secs, désormais réalisée en propre par les services du SDES, notamment pour remplacer un système originel devenu obsolète et juridiquement contestable ; une bonne trentaine d'opérations ont été lancées cette année (5 l'année précédente) et, au vu des dossiers en cours d'enregistrement, les communes étant particulièrement réceptives à ces nouvelles modalités, l'année à venir devrait permettre le lancement d'une cinquantaine d'opérations.
- Le développement d'une véritable politique d'assistance aux communes en éclairage public, avec la réalisation d'une enquête auprès de toutes les communes adhérentes dès le début de l'année pour enregistrer leurs besoins, enquête ayant abouti immédiatement à la mise en place de diagnostics et d'une aide financière à l'investissement dès le début du second semestre.
- L'exécution des marchés de fournitures et services pour l'achat d'électricité, la mutualisation par l'intermédiaire du groupement de commandes ayant permis, suivant les niveaux de consommation et de puissance des 800 sites concernés supérieurs à 36 kVa, de générer des économies comprises entre 15 et 25 % sur le seul prix de la fourniture.
- La concrétisation du dossier d'installation des bornes publiques de recharge pour véhicules électriques avec les partenaires, avec la création des procédures de mise en concurrence pour désigner, dans un premier temps, un opérateur de service de charge puis, dans un second temps, une entreprise pour fournir, poser et raccorder les bornes, la mise en service des bornes étant prévue courant du second semestre 2017.

• L'organisation d'une manifestation pour les 20 ans du SDES, avec trois conférences ciblées sur la problématique énergétique actuelle des collectivités, avec les mutations en cours (y compris territoriales) et une conférence plénière avec la présence de deux "pointures" internationalement connues dans le domaine de l'énergie ; je vous laisse découvrir au fil de ce rapport, les quelques prises et surprises des instants conviviaux ayant également agrémenté cette demi-journée.

• L'édition d'un livre, dans le cadre des 20 ans du SDES, intitulé "Grande et petites histoires de l'électricité en Savoie - De l'origine à 1946" ; les élus du SDES ont souhaité rappeler à la mémoire collective l'action historique des élus et des acteurs économiques qui nous ont précédés dans le développement de la production d'électricité, notamment hydraulique, en Savoie. Il importait également d'évoquer la distribution publique associée, confiée originellement par l'Etat aux communes par la loi de 1906 et jamais remise en cause par les lois suivantes ; le monde de l'électricité a été créé plus d'un demi-siècle avant la création d'un opérateur national en 1946 et la Savoie a tenu une place de choix dans ce développement, d'où cet hommage aux pionniers ...

• La décision de mettre en place un nouveau service au bénéfice des communes à l'échelon départemental, le service CEP (Conseiller en Energie Partagé) ; ce service, cofinancé par l'ADEME, va permettre d'assister formellement les communes de moins de 10 000 habitants et les petites intercommunalités, à identifier les consommations énergétiques de leur patrimoine, à mettre en place des actions visant à les maîtriser et à réaliser les investissements adéquats pour les réduire durablement.

Le cadre restreint de cette introduction à ce nouveau rapport d'activité, le vingtième du nom pour le SDES, m'oblige à limiter le développement des multiples et diverses actions menées au cours de cette exercice, afin de vous inciter à tourner au plus vite les pages de ce document pour y découvrir, action par action, cette transition en marche dans les domaines régaliens d'intervention du SDES et dans les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels il s'investit et investit.

Le Président du SDES,
Robert CLERC

CONTRÔLE DE LA CONCESSION

LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

2016, UN PEU AVANT, UN PEU APRÈS...

Le SDES, Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Electricité (AODE).

C'est en 1906 que le service public de l'électricité doit s'intégrer officiellement dans un format d'organisation assuré par l'Etat, les Communes et/ou leurs Etablissements Publics de Coopération. Près d'un siècle plus tard, le législateur prévoit que les autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité (AODE) seront regroupées dans un périmètre départemental. En Savoie, c'est le SDES qui organise le service public de la distribution d'électricité, concédé à Enedis (ex-ERDF), ainsi que le service public de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, confié quant à lui à Edf. Les 3 parties sont liées depuis 1996 par un contrat de concession dont l'échéance est en 2026.

Le patrimoine concédé comprend principalement les réseaux HTA et BT, ainsi que les postes HTA / BT associés. A ce jour, le SDES est AODE pour le compte de 254 communes du département, représentant 323 960 points de livraison ; les 33 régies d'électricité communales restent indépendantes et n'adhèrent pas au SDES.



LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION :

Les chiffres de la concession du SDES (CRAC 2016)



254

communes adhérentes au SDES



39

postes sources dont 27 sur le territoire de la concession



5 709

postes HTA / BT

5 545

km de réseau BT dont 57,60 % en souterrain



3 973

km de réseau HTA dont 61,30 % en souterrain



3 580

installations de production



323 960

points de livraison



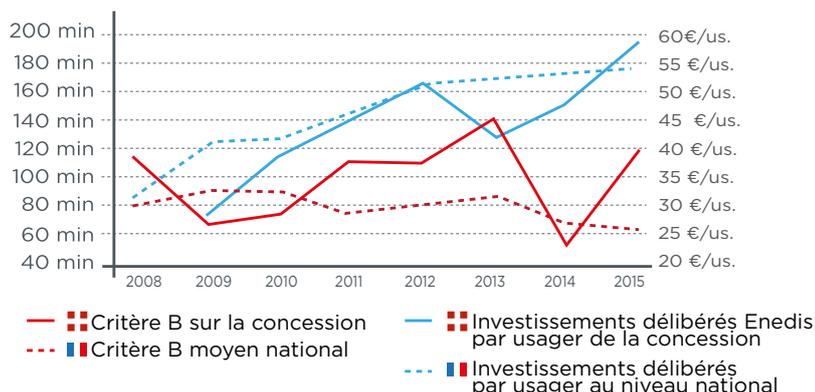
Valeur brute comptable du patrimoine concédé de 725 M€, dont les 2/3 pour les réseaux aériens et souterrains HTA et BT

LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE SUR LA CONCESSION : "VARIABLE"

Le critère B⁽¹⁾ est le principal indicateur de la qualité de l'électricité distribuée. Sur la concession du SDES, ce critère est très aléatoire et présente un écart de près de 150% sur la dernière décennie entre les bornes basses (52'30") et hautes (133'10"). Ces éléments sont à comparer, sur la même période, à l'évolution du même critère B au niveau national (Voir le tableau ci-dessous). Cet écart très important, pouvant être justifié notamment par les aléas climatiques agissant particulièrement sur le réseau HTA, oblige à s'interroger sur la politique d'investissements délibérés menée par le concessionnaire sur cette période, voire antérieurement.

La moyenne 2013-2016 du critère B est impactée pour près de 3/4 par des incidents survenant directement sur le réseau HTA ou indirectement, via des incidents sur les postes sources.

Evolution du critère B entre 2009 et 2015



⁽¹⁾ Critère B : Moyenne annuelle de temps de coupure d'électricité par utilisateur sur la concession.



Seulement 0,30% de clients mal alimentés en 2016

Cette très faible proportion d'utilisateurs considérés comme "mal alimentés" sur la concession en 2016, est très inférieure aux obligations contractuelles de 3% maximum.

Sensibilité des réseaux HTA et BT à surveiller...

Près de 20% du réseau HTA a plus de 40 ans. La part aérienne de ce réseau est relativement sensible et le taux des incidents par km monte... Ce taux augmente également sur le réseau BT aérien, qui présente encore 140 km de fil nu.

... Et investissements à réaliser

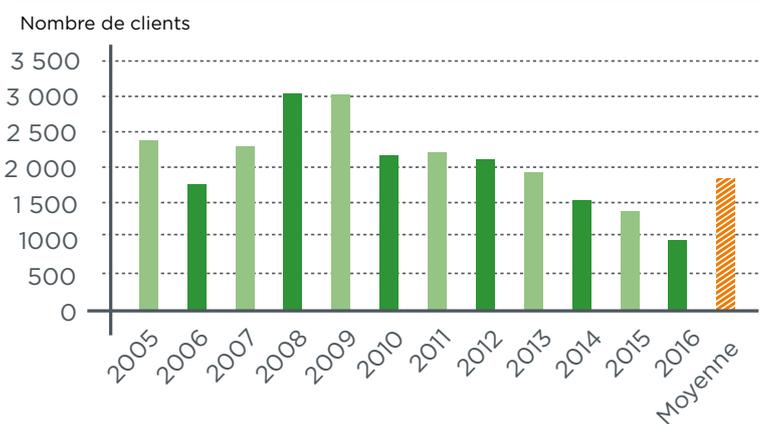
Même si les travaux d'enfouissement réalisés depuis plusieurs années contribuent à l'amélioration globale de ce réseau (renforcement et sécurisation), les aléas climatiques deviennent au fil des ans des événements récurrents. Cela provoque une augmentation des demandes des communes au SDES d'enfouir les réseaux aériens HTA et BT de leur territoire, potentiellement et/ou réellement sensibles à ces perturbations.

Pour preuve, le programme définitif de travaux 2016 comprend 85 opérations (Programme présenté en annexes 1 et 2), et l'année 2017 se présente sous les mêmes auspices.



Les Marches, chemin de Blardet

Clients Mal Alimentés (CMA)* du SDES



* Un Client est dit Mal Alimenté (CMA) lorsque la tension électrique au niveau de son compteur sort de la plage de tension admise, soit 230 volts + ou - 10%.

LES CHIFFRES QUI COMPTENT...

8%

Augmentation en 10 ans du linéaire global du réseau concédé (730 km)

208

Opérations entre 2014 et 2016 d'enfouissement du réseau BT et HTA à l'initiative de communes et du SDES

31,3%

Augmentation des recettes globales du concessionnaire en 10 ans (40 M€)

40%

Diminution en 10 ans de la participation financière du concessionnaire aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES et de ses communes adhérentes.

DÉCISIONS PRISES

MÉMENTO DES DÉCISIONS 2016

1 - COMITÉS SYNDICAUX

COMITÉ SYNDICAL DU 9 FÉVRIER 2016

- Validation à l'unanimité des modalités de remboursement des frais de déplacement, restauration et hébergement pour les élus et les agents du SDES, suivant les conditions réglementaires en vigueur et ce, jusqu'au 31 décembre 2016, avec abrogation de la délibération précédente du bureau syndical du 8 décembre 2015 sur le sujet ;
- Validation à l'unanimité de l'avenant n°2 de la convention constitutive initiale de l'USéRAA (*anciennement USéRA*), valant extension de l'Entente aux quatre syndicats départementaux d'énergie de l'ancienne Région Auvergne (*Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme*), tout en autorisant le Président à signer ledit avenant ;
- Vote à l'unanimité pour déléguer au bureau syndical et au Président, la majorité du lancement des consultations et appels d'offres, de la passation et de l'exécution des marchés publics et accords-cadres passé à la suite par le SDES, tant en fournitures et en services qu'en travaux. Cela en fonction des seuils réglementaires définissant les typologies de consultations (*MAPA, appel d'offres ouvert...*), et sous réserve que les crédits afférents aient été prévus préalablement au budget ;
- Validation à l'unanimité de la création de la commission consultative paritaire visée à l'article L 2224-37-1 du CGCT, constituée à parité de délégués du SDES en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Electricité (AODE) et de délégués des EPCI à fiscalité propre situés sur le territoire de l'AODE, et de nommer le Président du SDES Président de cette commission. Délégation est également donnée au bureau syndical pour en élaborer le règlement intérieur et au Président pour informer les EPCI concernés de cette création et de ne la mettre en place qu'après la parution du dernier arrêté Préfectoral déterminant la nouvelle carte intercommunale sur le territoire de la Savoie en application de la loi NOTRe ;
- Validation à l'unanimité dans le cadre du développement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (*IRVE*) pour participer au comité de pilotage et aux commissions afférentes, assurer la maîtrise d'ouvrage par mandat pour le compte des communes seules, ainsi qu'adhérer au groupement de commandes constitué pour la circonstance en collaboration avec d'autres entités territoriales (*Communautés d'agglomération et de communes, parc d'activités économiques, communes*).

- Décision à l'unanimité de réaliser des diagnostics d'éclairage public pour le compte des communes et par mandat de maîtrise d'ouvrage de chacune d'elles, ainsi que de participer financièrement à ces diagnostics à hauteur de 40% du montant HT ;
- Désignation à l'unanimité de nommer Robert CLERC et Michel DYEN, respectivement comme représentants - titulaire et suppléant - du SDES, à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes relatif au développement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (*IRVE*).

COMITÉ SYNDICAL DU 14 JUIN 2016

- Approbation à l'unanimité du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la mise en place d'un accord-cadre pour les travaux à réaliser sur les réseaux secs (*distribution publique d'électricité, éclairage public, télécommunication*) sous maîtrise d'ouvrage du SDES et ce, seul ou en groupement de commandes avec les autres acteurs compétents sur lesdits réseaux, tout en autorisant le Président à mettre en œuvre la procédure afférente ;
- Décision à l'unanimité de mettre en place une participation financière d'aide à l'investissement des communes et de leurs intercommunalités de rattachement en éclairage public pour les dossiers déposés à compter du 1er juillet 2016, et ce à hauteur de 70 % du montant HT pour les seuls travaux générant des économies d'énergie. La mise en place effective sera suspendue, dans l'attente du résultat des négociations en cours au niveau national entre la FNCCR et le concessionnaire ENEDIS (*anciennement ERDF*) concernant les redevances de concession, principales recettes du SDES, notamment celle concernant la valorisation des travaux d'éclairage public ;
- Autorisation à l'unanimité donnée au Président pour signer la convention passée avec l'ADEME pour la mise en place du dispositif CEP (*Conseiller en Energie Partagé*) à l'échelon départemental. L'autorisation vaut pour un maximum de trois postes d'emploi Equivalent Temps Plein (*ETP*), dans l'attente de l'engagement budgétaire du SDES à valider dans le cadre d'une prochaine session budgétaire.



Le Comité syndical est composé
de 40 membres

COMITÉ SYNDICAL DU 4 OCTOBRE 2016

- Approbation à l'unanimité pour le développement du service CEP dans les communes adhérant au service sur la base d'une convention triennale (durée de la convention de co-financement avec l'ADEME). Le Président est autorisé à contractualiser avec l'ADEME dans l'attente de l'engagement budgétaire du SDES, à valider au cours d'une prochaine session budgétaire ;
- Autorisation à l'unanimité donnée au Président pour soumettre au comité technique un nouvel organigramme fonctionnel des services basé sur la réduction de quatre à trois pôles :
Concession, maîtrise d'ouvrage et marchés publics, administration générale / ressources humaines / finances. Un nouveau tableau des effectifs est mis en place, le Président étant autorisé à mettre en œuvre cette nouvelle organisation opérationnelle, sous réserve de l'avis favorable du comité technique ;



- Autorisation à l'unanimité donnée au Président pour lancer les procédures de recrutement des quatre agents supplémentaires afférents au nouvel organigramme des services et au nouveau tableau des effectifs. Les dits agents pourront être recrutés, après levée des réserves ci-dessus et mise en place du budget correspondant à leurs postes d'emploi respectifs ;
- Dans la continuité de la délibération du 14 juin 2016 portant sur le même objet, vote à l'unanimité de la mise en place effective d'une participation financière d'aide à l'investissement des communes et de leurs intercommunalités de rattachement, en éclairage public. Cela pour les dossiers déposés à compter du 1^{er} juillet 2016, à hauteur de 70 % du montant HT et pour les seuls travaux générant des économies d'énergie ;
- Délégations permanentes données à l'unanimité au Président, pour la mise en œuvre et l'exécution de tâches courantes administratives, budgétaires et comptables, ainsi que juridiques.

COMITÉ SYNDICAL DU 21 DÉCEMBRE 2016

- Tenue du débat concernant les orientations budgétaires pour l'exercice 2017 ;
- Autorisation donnée à l'unanimité au Président pour la signature de l'accord-cadre concernant les travaux sur les réseaux secs, avec seize entreprises et groupements d'entreprises, cela conformément à la décision de la commission d'appel d'offres de ce jour ;
- Autorisation donnée à l'unanimité au Président pour le lancement d'un nouvel appel d'offres européen en vue de la passation d'un nouvel accord-cadre sur la fourniture d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2018. L'appel d'offre sera passé dans le cadre du groupement de commandes existant pour cet objet potentiellement étendu à de nouveaux membres. Le Président est autorisé à réaliser toutes les prestations afférentes à cette décision ;
- Approbation à l'unanimité pour le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la mise en place d'un accord-cadre pour les prestations de maîtrise d'œuvre à réaliser dans le cadre des travaux à effectuer sur les réseaux

secs (distribution publique d'électricité, éclairage public, télécommunication) sous maîtrise d'ouvrage du SDES, qu'il soit seul ou en groupement de commandes avec les autres acteurs compétents sur lesdits réseaux. Le Président est autorisé à mettre en œuvre la procédure afférente ;

- Approbation à l'unanimité de la constitution d'une association dénommée TEARA, avec les treize syndicats départementaux d'énergie constituant déjà l'Entente USéRAA. Le Président est autorisé à finaliser les statuts de ladite association. Robert CLERC et Serge DAL BIANCO, respectivement titulaire et suppléant, sont autorisés à représenter le SDES et siéger dans les instances de cette association ;
- Validation à l'unanimité de la convention d'adhésion et d'assistance administrative à passer avec le Centre de gestion de la Savoie pour la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe de couverture des risques statutaires induits par l'absentéisme des agents. Le Président est autorisé à signer le contrat précité et tous les documents afférents à ce dossier ;
- Vote à l'unanimité pour l'instauration d'un nouveau régime indemnitaire des agents de la filière administrative dit RIFSEEP, à compter du 1^{er} janvier 2017. Le Président est autorisé à mettre en place les coefficients individuels ISFE et CIA spécifiques à chaque agent concerné. Toute délibération antérieure portant sur le même objet est abrogée ;
- Vote à l'unanimité pour l'instauration d'un nouveau régime indemnitaire des agents de la filière technique à compter du 1^{er} janvier 2017 (suite à l'abrogation de la délibération antérieure ci-dessus portant sur l'ensemble des filières), tout en autorisant le Président à mettre en place les coefficients individuels PSR, ISS et IPF spécifiques à chaque agent concerné ;
- Validation à l'unanimité du maintien de la participation financière du SDES pour les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité réalisés par le SDES ou ses communes adhérentes à 70 % sur le montant HT, pour les dossiers enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 ;
- Décision à l'unanimité d'une mise à niveau juridique concernant la délégation au bureau syndical et au Président de la majorité du lancement des consultations et appels d'offres, de la passation et de l'exécution des marchés publics et accords-cadres passés à la suite par le SDES, tant en fournitures et en services qu'en travaux. Cela en fonction des seuils réglementaires définissant les typologies de consultations (MAPA, appel d'offres ouvert,...), sous réserve que les crédits afférents aient été prévus préalablement au budget, avec abrogation de toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet.
- Décision à l'unanimité d'une mise à niveau juridique des délégations permanentes données au Président pour la mise en œuvre et l'exécution de tâches courantes administratives, budgétaires et comptables, ainsi que juridiques et abrogation de toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet.

DÉCISIONS PRISES AU FIL DE L'EAU

- Vote à l'unanimité le 9 février 2016 du compte de gestion 2015, du compte administratif 2015, de l'affectation du résultat de l'exercice 2015, de la modification des durées d'amortissement des biens acquis, du budget primitif 2016, ainsi qu'en cours d'exercice, des décisions modificatives n°1 et 2.



2 - BUREAUX SYNDICAUX

BUREAU SYNDICAL DU 9 FÉVRIER 2016

- Autorisation donnée à l'unanimité au Président pour signer le marché subséquent du second accord-cadre en cours sur la fourniture d'électricité, avec la société retenue par la commission d'appel d'offres de ce jour, à savoir EDF pour 45 points de livraison gérés par ERDF ou une Entreprise Locale de Distribution (ELD), avec une consommation annuelle estimée de 6 GWh/an ;
- Affectation à l'unanimité d'un budget de 35 000 € pour participer financièrement à hauteur de 60% du montant HT à la réalisation de fresques sur les postes de distribution publique d'électricité au titre de 2016, tout en rappelant que l'entretien du génie civil desdits postes incombe au concessionnaire ERDF. Le Président est autorisé à signer les conventions afférentes ;
- Affectation à l'unanimité d'un budget à hauteur de 220 000 € pour le remboursement de l'ordre de 10% de la redevance R2 au titre de 2016 aux seules communes y ayant contribué. Le seuil minimum de remboursement pour les communes bénéficiaires est de 100 € ;
- Trois délibérations à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées page 8, à savoir l'inscription des premiers dossiers au programme provisoire de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES, ainsi que l'enregistrement des premières opérations au titre de 2016, en vue de la participation financière du SDES pour les travaux délégués aux communes.

BUREAU SYNDICAL DU 6 AVRIL 2016

- Désignation à l'unanimité du Centre de gestion de la Savoie pour négocier et conclure un contrat d'assurance groupe destiné à couvrir les risques financiers statutaires induits par l'absentéisme des agents ;
- Validation à l'unanimité de la convention de groupement de commandes, des conventions de mandat et des conventions financières à passer avec les communes dans le cadre du développement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Le Président reçoit délégation pour signer les documents afférents ;
- Autorisation est donnée à l'unanimité au Président pour le lancement de la consultation devant désigner des prestataires pour la réalisation de diagnostics d'éclairage public pour les communes. Le Président est autorisé à signer les conventions de mandat et les conventions financières avec les collectivités porteuses du projet, communes et/ou intercommunalités ;
- Deux délibérations acceptées à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées page 8, à savoir l'inscription de nouveaux dossiers au programme provisoire de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES et l'attribution d'un marché de travaux.

BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2016

- Validation à l'unanimité du rapport annuel de contrôle de concession portant sur l'exercice 2014, après présentation détaillée dudit rapport ce jour par la société AEC mandatée pour se faire par le groupement de commandes constitué par l'USéRAA, auquel adhère le SDES ;
- Refus à l'unanimité de participer financièrement aux prestations de géolocalisation des réseaux d'éclairage public réalisées simultanément aux diagnostics d'éclairage public au bénéfice des communes, dans le cadre du même marché exécuté pour ce faire par le SDES ;
- Approbation à l'unanimité d'accorder une gratification aux stagiaires pour une durée de stage inférieure à 45 jours, de faire partager à parts égales cette gratification par la collectivité bénéficiant d'actions spécifiques menées par les stagiaires et de faire bénéficier les stagiaires des mêmes dispositions que les agents du SDES pour le remboursement des frais ;
- Autorisation donnée à l'unanimité au Président pour déposer à l'ADEME un dossier de demande de subvention dans le cadre de la mise en place du service Conseiller en Energie Partagé (CEP) sur le territoire du SDES ;
- Désignation à l'unanimité des membres du bureau : Robert CLERC, François CANTAMESSA et Michel DYEN comme titulaires, Serge DAL BIANCO comme suppléant, pour mener les négociations avec le concessionnaire, concernant une future convention spécifique Savoie. (disposition prévue à l'article 8 du contrat de concession et à l'article 4 de son annexe n°1) ;
- Décision à l'unanimité de mandater les élus sus-désignés dans le cadre de la négociation quinquennale à mener avec le concessionnaire, afin d'exiger que, dans le cadre des travaux d'enfouissement réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDES, les surcoûts éventuels de mise en conformité soient pris en charge par le concessionnaire, comme prévu contractuellement dans le contrat de concession ;
- Deux délibérations à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées page 8, à savoir l'inscription de nouveaux dossiers au programme provisoire de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage directe du SDES et l'attribution de deux marchés de travaux.

BUREAU SYNDICAL DU 14 JUIN 2016

- Délégation à l'unanimité donnée au président pour signer et exécuter le marché avec la société VERITAS pour la réalisation des contrôles techniques des ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité et des réseaux d'éclairage public dans le cadre des travaux d'enfouissement desdits réseaux ;

- Délégation à l'unanimité donnée au président pour signer et exécuter les marchés des trois lots constitués avec la société CPR pour la réalisation de diagnostics d'éclairage public au bénéfice des communes, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres de ce jour ;
- Trois délibérations à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées ci-après, à savoir l'inscription de nouveaux dossiers au programme provisoire de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES, l'attribution de deux marchés de travaux, ainsi que l'enregistrement de nouvelles opérations au titre de 2016 en vue de la participation financière du SDES pour les travaux délégués aux communes.

BUREAU SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

- Trois délibérations à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées ci-après, à savoir l'inscription de nouveaux dossiers au programme provisoire de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES, l'attribution de deux marchés de travaux, ainsi que l'enregistrement de nouvelles opérations au titre de 2016, en vue de la participation financière du SDES pour les travaux délégués aux communes.

Marthod, Fort de la Batterie

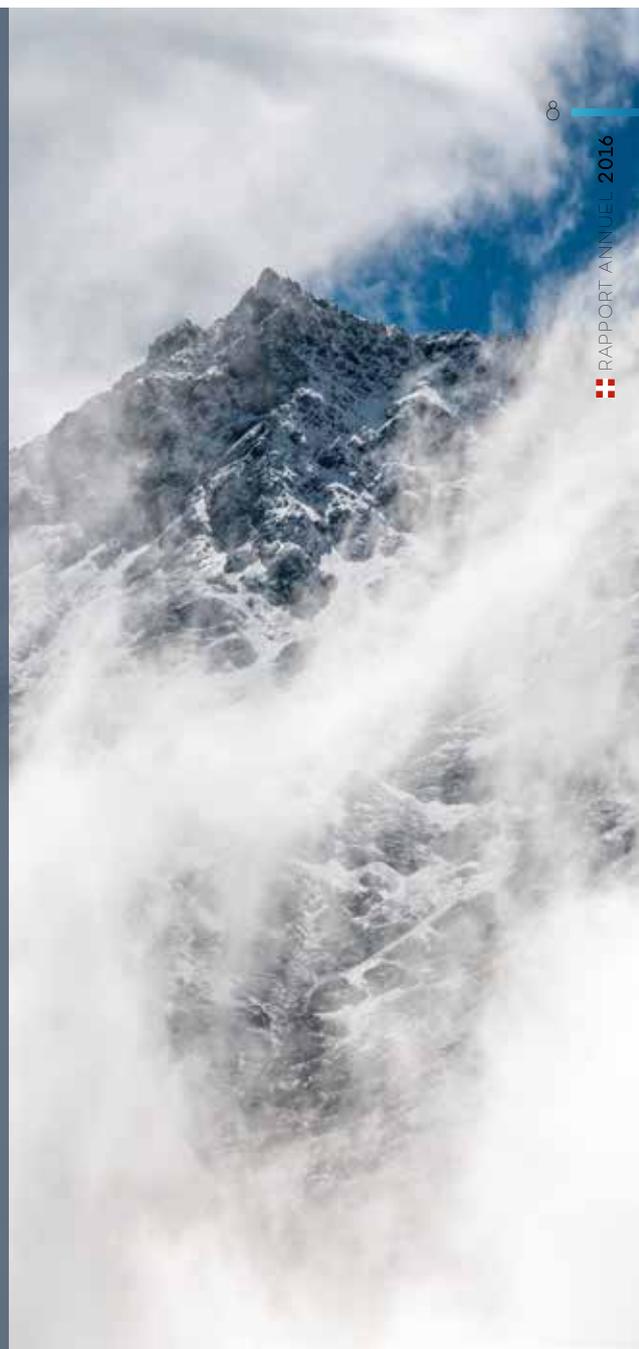
BUREAU SYNDICAL DU 16 DÉCEMBRE 2016

- Trois délibérations à l'unanimité concernant les décisions prises au fil de l'eau récapitulées ci-après, à savoir la validation du programme définitif de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES, l'attribution de quatre marchés de travaux et l'inscription des dernières opérations au titre de 2016 en vue de la participation financière du SDES pour les travaux délégués aux communes.



DÉCISIONS PRISES AU FIL DE L'EAU

- Validation à l'unanimité du programme de travaux 2016 sous maîtrise d'ouvrage du SDES (35 opérations pour 25 communes) pour une participation globale du SDES de 2.346.215 € (voir tableau détaillé)
- Attribution de marchés de travaux constitués en 2 lots (génie civil et câblage) pour dix opérations sous maîtrise d'ouvrage du SDES des programmes de travaux 2015 et 2016 : SAINT BERON : avenue de la Gare, MARCIEUX : secteurs Mairie et Eglise, LA-MOTTE-SERVOLEX : secteur La Villette, SAINT-JEAN-D'ARVES : secteur Crêt de Palud, ENTRELACS ALBENS, secteur d'Ansigny, DOUCY-EN-BAUGES : secteur Cul du Bois, SAINT-MAURICE-ROTHERENS : secteur Beyrin, LA BALME : secteur Eglise et Marnots, LA RAVOIRE : rue Louis Pasteur, LA ROCHETTE : secteur hameau Saint Maurice & secteur Chaudannes/rue Joseph André ;
- Validation à l'unanimité de la participation financière du SDES pour le programme des travaux délégués aux communes, à savoir :
 - › le financement de 48 dossiers à hauteur de 70% du montant HT des travaux pour une participation financière globale annuelle du SDES de 1.801.711,81 € (catégorie AS) ;
 - › le financement de 2 dossiers à hauteur de 70% du montant HT des travaux de réalisation de fresques sur les postes de distribution publique d'électricité pour une participation financière globale annuelle du SDES de 10.773,00 € (catégorie P16) ;
 - › l'inscription de 54 dossiers pour un financement potentiel du SDES à hauteur de 70% sous réserve du vote du budget afférent par le comité syndical du SDES (catégorie DEROG), correspondant à une participation financière globale potentielle du SDES - avec les réserves ci-dessus- de 2.224.736,51 € ; le montant précité est un montant annuel mis à jour ; de fait, il annule et remplace le montant annoncé en 2015 pour cet objet.



TRAVAUX RÉALISÉS



Avant



Après

LES MARCHES, chemin de blardet



Avant



Après

VILLAROUX, Chef-lieu, entrée Sud, RD 29



Avant



Après

FEISSONS-SUR-ISÈRE



Avant



Après

SAINT-PAUL-SUR-ISÈRE, Groupe Scolaire, suppression d'un poste, H61, Beauséjour

TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE SDES



COMMUNE	COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION						RÉPARTITION FINANCIÈRE	
	Montant TTC			Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	Commune	SDES
	Réseau DP (1)	Éclairage public	Telecoms					
LES CHAVANNES-EN-MAURIENNE	55 709	21 946	25 072	102 726	3 082	105 608	63 826	41 782
AVRESSIEUX	145 222	-	11 606	156 828	4 489	161 317	52 400	108 917
LA MOTTE-SERVOLEX	147 240	32 040	53 760	233 040	6 991	240 031	129 601	110 430
MARCEUX	65 233	-	36 187	101 420	3 042	104 462	55 538	48 924
ENTRELACS, ALBENS	38 130	26 768	30 821	95 719	2 393	98 112	69 515	28 597
LA PLAGNE TARENTEAISE, MACOT	108 683	-	-	108 683	3 260	111 943	30 431	81 512
SAINT-PANCRACE	154 896	70 088	138 075	363 058	9 076	372 135	255 963	116 172
SAINT-JEAN-D'ARVES	91 708	-	-	91 708	2 751	94 459	25 678	68 781
LA ROCHETTE	90 900	3 261	-	94 161	2 825	96 986	28 811	68 175
LA ROCHETTE	51 970	4 751	3 289	60 010	1 800	61 811	22 833	38 978
LA ROCHETTE	106 703	64 799	66 939	238 440	7 153	245 592	165 565	80 027
ST-MAURICE-DE-ROTHERENS	199 371	69 872	76 342	345 585	9 738	355 323	205 795	149 528
ST-NICOLAS-LA-CHAPELLE	58 190	-	17 265	75 456	2 264	77 720	34 078	43 642
SAINT-FRANC	102 933	-	52 875	155 808	4 674	160 482	83 282	77 200
HAUTELUCE	359 300	89 770	63 805	512 875	15 386	528 261	318 669	209 592
LA RAVOIRE	49 178	-	37 504	86 683	2 600	89 283	52 399	36 884
SAINT-BALDOPH	64 047	-	-	64 047	1 921	65 968	17 933	48 035
BELLECOMBE-EN-BAUGES	127 723	68 377	57 877	253 976	7 619	261 595	165 804	95 792
LA BALME	32 204	5 252	20 855	58 311	1 749	60 060	35 907	24 153
LA BALME	45 661	12 213	13 248	71 123	2 134	73 257	39 011	34 246
LA BALME	70 930	10 271	25 626	106 827	3 205	110 032	56 834	53 197
LE BOURGET-DU-LAC	24 453	-	14 467	38 920	1 179	40 099	21 759	18 340
COGNIN	17 510	3 014	-	20 524	616	21 139	8 007	13 132
GILLY-SUR-ISERE	29 375	-	16 180	45 555	1 367	46 922	24 891	22 031
SAINT-BERON	59 263	31 916	26 929	118 108	3 543	121 651	77 204	44 447
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	87 326	24 065	25 953	137 344	4 120	141 464	75 969	65 495
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	117 553	35 132	54 156	206 841	6 205	213 047	124 883	88 164
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	103 514	49 260	74 060	226 833	6 805	233 638	156 003	77 635
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	75 958	47 395	27 346	150 698	4 521	155 219	98 251	56 968
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	117 670	32 127	34 465	184 263	5 528	189 791	101 538	88 253
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	59 045	16 214	17 233	92 492	2 775	95 266	50 982	44 284
CHAMBERY	47 265	37 246	24 217	108 729	3 262	111 991	76 542	35 449
CHAMOUSSET	134 641	76 105	66 940	277 686	8 331	286 017	193 577	92 440
CHAMOUSSET	60 125	-	-	60 125	1 804	61 929	16 835	45 094
CHAMOUSSET	119 891	66 216	55 980	242 087	7 263	249 349	159 431	89 918
TOTAUX						5 441 961		2 346 215

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité

TRAVAUX DÉLÉGUÉS AUX COMMUNES



COMMUNE	SECTEUR	Caté- gorie	Date Bureau Syndical	Total estimation HT	Participation SDES
AIGUEBLANCHE	Village de Navette, BT, tranche 2	AS16	16/12/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	La Tour	AS16	16/12/2016	1 765,00 €	1 235,50 €
ALBIEZ-MONTROND	Le Mollard, TC2, tranche 4	AS16	09/02/2016	40 610,89 €	28 427,62 €
BARBERAZ	Rue du Moulin à Huile	AS16	14/06/2016	25 818,58 €	18 073,01 €
BARBY	Chemin du Grand Verger	AS16	16/12/2016	38 126,29 €	26 688,40 €
BATHIE (LA)	Langon, tranches 1 et 2	AS16	14/06/2016	64 670,00 €	45 269,00 €
BELLEVILLE	ST MARTIN, Hameau les Varcins, BT, tranche 2	AS16	16/12/2016	87 009,30 €	60 906,51 €
BELLEVILLE	ST MARTIN, Hameau les Varcins, BT, tranche 3	AS16	16/12/2016	16 345,77 €	11 442,04 €
BELLEVILLE	ST MARTIN, Hameau les Varcins, Poste Tour, HTA, tranche 1	AS16	16/12/2016	67 547,82 €	47 283,47 €
BELMONT-TRAMONET	Traversée de Tramonet	AS16	27/09/2016	44 271,60 €	30 990,12 €
BIOLLE (LA)	Voie Nouvelle des Villards	AS16	16/12/2016	23 437,50 €	16 406,25 €
BIOLLE (LA)	Chemin des Lauriers, RD 1201	AS16	16/12/2016	27 853,56 €	19 497,49 €
BOURG-SAINT-AURICE	Villaret d'Hauteville	AS16	27/09/2016	72 798,00 €	50 958,60 €
BOURG-SAINT-AURICE	Vulmix, HTA, Camp militaire, Côte Rousse, tranche 3	AS16	16/12/2016	69 500,00 €	48 650,00 €
BOURG-SAINT-AURICE	Vulmix, BT, Ecole, tranche 1	AS16	16/12/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
BOURG-SAINT-AURICE	Avenue Maréchal Leclerc	AS16	14/06/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
BRISON-ST-INNOCENT	Dossier Complémentaire, Bd Gaston Mollex, (tranches 1, 2 et 3)	AS16	14/06/2016	22 111,18 €	15 477,83 €
CHALLES-LES-EAUX	Chemin St Vincent	AS16	14/06/2016	48 633,25 €	34 043,28 €
CHAMP-LAURENT	La Masure	AS16	14/06/2016	18 157,50 €	12 710,25 €
CHIGNIN	Les Plattes, tranche 2	AS16	14/06/2016	28 468,00 €	19 927,60 €
CHIGNIN	Pré Gallet	AS16	16/12/2016	16 825,00 €	11 777,50 €
COMPÔTE (LA)	Chef-Lieu, RD60, tranche 2, ch. des Bornes	AS16	16/12/2016	62 933,25 €	44 053,28 €
CREST VOLAND	Le Paravy	AS16	14/06/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
ENTRELACS	ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE - Chef-Lieu, Cimetière, BT + poste 4 UF, tranche 2	AS16	16/12/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
ENTRELACS	ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE Lassy, tranche 3	AS16	16/12/2016	74 667,45 €	52 267,22 €
ENTRELACS	ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE Chef-Lieu, Cimetière, HTA, tranche 1	AS16	16/12/2016	100 000,00 €	70 000,00 €
FLUMET	Le Pontet	AS16	14/06/2016	35 201,75 €	24 641,23 €
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Le Suel	AS16	14/06/2016	75 000,00 €	52 500,00 €



LES MARCHES, Chemin de Blardet

COMMUNE	SECTEUR	Catégorie	Date Bureau Syndical	Total estimation HT	Participation SDES
HAUTEVILLE	Villard Lamard, HTA, tranche 5	AS16	09/02/2016	91 378,75 €	63 965,13 €
JACOB-BELLECOMBETTE	Bas de Jacob, Rues E. Grand, J.B. Richard, St Cassin, tranche 1	AS16	09/02/2016	61 229,00 €	42 860,30 €
JACOB-BELLECOMBETTE	Bas de Jacob, Rues Lélia et Dupasquier, tranche 2	AS16	16/12/2016	73 087,25 €	51 161,08 €
MERCURY	Les Vernières	AS16	16/12/2016	37 876,29 €	26 513,40 €
MÉRY	Rue des Fleurs + renforcement 2 portées	AS16	27/09/2016	40 479,50 €	28 335,65 €
PEISEY-NANCROIX	Hameau de Moulin, tranche 1	AS16	16/12/2016	85 695,50 €	59 986,85 €
PRALOGNAN-LA-VANOISE	Montée de la Petite Louza	AS16	14/06/2016	23 180,88 €	16 226,62 €
RAVOIRE (LA)	Rue Louis Pasteur, tranche 1	AS16	27/09/2016	30 600,00 €	21 420,00 €
RAVOIRE (LA)	Rue de la Genetais	AS16	09/02/2016	64 745,00 €	45 321,50 €
ST-ALBAN-LEYSSE	Ch. des Vignes, Monterminod, Poste Tour, tranche 5	AS16	16/12/2016	68 475,00 €	47 932,50 €
ST-ALBAN-LEYSSE	Ch. des Vignes, Monterminod, tranche 3, BT	AS16	09/02/2016	49 853,30 €	34 897,31 €
ST-FRANCOIS-DE-SALES	La Magne, tranche 2	AS16	27/09/2016	42 230,00 €	29 561,00 €
ST-MARCEL	Hameau de Montfort	AS16	16/12/2016	39 570,00 €	27 699,00 €
ST-PAUL-SUR-ISERE	Groupe Scolaire, H61, Beauséjour	AS16	27/09/2016	45 500,00 €	31 850,00 €
ST-REMY-DE-MAURIENNE	Traversée du Bourg	AS16	27/09/2016	16 715,00 €	11 700,50 €
SALINS-FONTAINE	SALINS-LES-THERMES - Ponserand	AS16	09/02/2016	19 519,11 €	13 663,38 €
VENTHON	Route du Bon Noyer	AS16	14/06/2016	72 882,86 €	51 018,00 €
VILLARD-SALLET	Chef-lieu, Louise Dufourg, RD28, Mairie, place Novel Catin, tranche 2	AS16	14/06/2016	62 693,00 €	43 885,10 €
VILLAROUX	Chef-Lieu, Entrée Sud, RD29	AS16	14/06/2016	66 608,00 €	46 625,60 €
VOGLANS	Rue Centrale, Chemin de la Combe, tranche conditionnelle 5	AS16	09/02/2016	19 803,84 €	13 862,69 €
TOTAL TRAVAUX				2 573 873,97 €	1 801 711,81 €

FRESQUES

COMMUNE	SECTEUR	Catégorie	Date Bureau Syndical	Total estimation HT	Participation SDES
ST-ALBAN-LEYSSE	Fresque 4 faces sur Poste Avenue de Chambéry	P16	14/06/2016	8 215,00 €	5 750,50 €
ST-ALBAN-LEYSSE	Fresque 4 faces sur Poste Chemin des Glières	P16	14/06/2016	7 175,00 €	5 022,50 €
TOTAL FRESQUES				15 390,00 €	10 773,00 €

TOTAL GÉNÉRAL				2 589 263,97 €	1 812 484,81 €
----------------------	--	--	--	-----------------------	-----------------------

BUDGET

Les tableaux budgétaires ci-après correspondent au budget exécuté, les chiffres afférents étant extraits du compte administratif 2016. De plus, les principales ressources financières du SDES sont des recettes issues des redevances du contrat de concession et sont intégrées au budget de fonctionnement.

Aussi, autant les recettes et charges de fonctionnement sont celles réellement dépensées dans l'année, autant les charges d'investissement correspondent à des dépenses associées aux programmes de travaux qui se réalisent sur plusieurs exercices budgétaires.

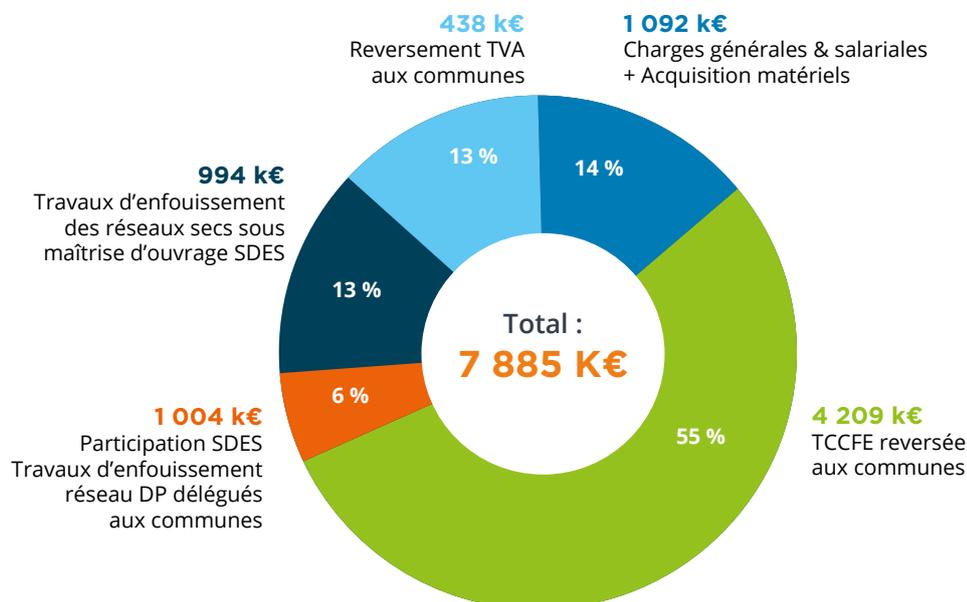
En conséquence, le différentiel constaté globalement entre les recettes et les dépenses ne correspond pas à un quelconque bénéfice fait par le SDES, le budget étant voté en équilibre.

En effet, ce différentiel se justifie par la durée de quatre à cinq ans en moyenne entre la décision de faire et le solde comptable d'une opération de travaux d'enfouissement de réseaux, et ce pour des raisons diverses. Aussi, à partir du second semestre 2016, le SDES a accéléré la réalisation de ces prestations et travaux, en se dotant des outils juridiques et opérationnels adéquats et en exerçant en propre désormais la maîtrise d'ouvrage associée de tous ces travaux.

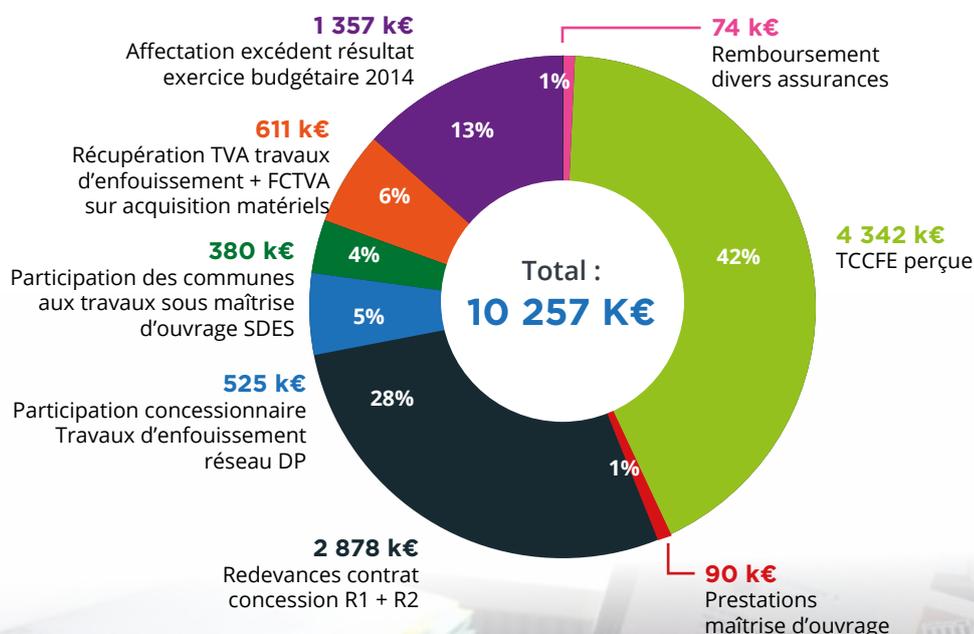
Ce différentiel a commencé à diminuer de près de 20 % au regard de celui constaté en 2015, soit près de 10% pouvant être affecté aux premières conséquences des dispositions mentionnées ci-avant, et près de 10% étant à affecter aux recettes ponctuelles perçues en 2015, au titre de la vente des locaux de l'ancien siège social.

Cette évolution récente de prise en charge par le SDES de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux, vise à un double objectif de réduire la durée des opérations et conséquemment le différentiel budgétaire précité.

DÉPENSES



RECETTES



Références budgétaires			Libellé	Montant en K€
Section	Chapitre	Compte		
DÉPENSES				
F	11	Divers 60 à 63 inclus	Charges générales	392
F	12	Divers 62 à 65 inclus	Charges salariales (10,5 agents ETP)	631
F	14		TCCFE reversée aux communes (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité)	4 209
F	65	653	Indemnités des élus	43
F	14	7398	Remboursement aux communes : 10% redevance R2	148
I	204	204 et 238	Participation SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP délégués aux communes	1 004
I	21	2181 à 2184	Acquisition matériels divers : informatique, mobilier, véhicules, ...	26
I	23 et 458	2315 et 4581	Maîtrise d'œuvre et travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	994
I	16	168 741	Reversement aux communes : TVA sur travaux réseau DP	438
TOTAL DÉPENSES				7 885

14

Références budgétaires			Libellé	Montant en K€
Section	Chapitre	Compte		
RECETTES				
F	13		Remboursement divers assurances	74
F	73		TCCFE perçue (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité)	4 342
F	74	7474 7475 74782 77	Prestations maîtrise d'ouvrage (travaux et achat électricité)	90
F	75	7571	Redevance contrat concession R1	644
F	75	7572	Redevance contrat concession R2	2 234
F	75	74781	Participation du concessionnaire à enfouissement réseau DP	525
I	13 et 458	13241 et 4582	Participation des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	380
I	27		Récupération TVA travaux enfouissement réseau DP auprès du concessionnaire	607
I	10		Récupération FCTVA sur acquisitions matériels divers	4
I	1068		Affectation excédent résultat exercice budgétaire 2014	1 357
TOTAL RECETTES				10 257

LES GRANDS MOMENTS

Cet anniversaire aura été un espace d'échanges permettant à tous les participants de se réjouir ensemble du chemin parcouru, mais aussi d'adopter un regard prospectif : certaines évolutions doivent être maîtrisées, d'autres sont à accompagner pour que notre confort quotidien ne vienne pas obérer le crédit énergétique des générations futures.

Des ateliers, une conférence, une belle soirée...

Atelier 1 : L'éclairage public, réalités et perspectives



Atelier 2 : L'énergie solaire et ses applications futures



Atelier 3 : La transition énergétique



Le lac du Bourget - Savoie



La table ronde Énergie et Climat

1893 - 1906

L'ÉNERGIE SAVOYARDE AU SECOURS DU TRAMWAY DE LYON !

Dans les années 1890, la ville de Lyon est alimentée en électricité par une centrale thermique fonctionnant au charbon, puis, conjointement, par les usines hydroélectriques de l'Isère.

Les 1000 chevaux tractant les tramways du réseau lyonnais sont remplacés par la force motrice électrique. Le développement de ce moyen de transport impacte la consommation électrique et les 550 volts produits s'avèrent rapidement insuffisants pour alimenter en continu la ville et les tramways.

Pour pallier ce problème, un projet audacieux naît en 1906 : il s'agit de transporter l'énergie directement depuis l'usine génératrice de Pomblière-Saint-Marcel, vers Moûtiers (Savoie), jusqu'à la station réceptrice de Vaulx-en-Velin, via une ligne à haute tension.

Opérationnelle le 20 janvier 1906, cette ligne aérienne longue de 180 km assure une tension de l'ordre de 50.000 volts, soit le niveau le plus élevé jamais atteint en Europe !

LYON
Rue de la République



1926 - 1936

UNE PERFORMANCE TECHNOLOGIQUE ET UNE PREMIÈRE INDUSTRIELLE !

Les aléas de la météo fragilisant la ligne aérienne, la SGFL décide en 1926 d'enfourer le câble entre Chambéry et l'avant-pays savoyard, pour traverser le massif de l'Épine. La société Les Câbles de Lyon va assurer la fabrication de ce produit spécial, une réalisation expérimentale exceptionnelle faisant l'objet de nombreuses publications dans des revues scientifiques...

2 câbles de 60 mm de diamètre sont posés en souterrain sur 27 km. Cet équipement nouveau permet d'assurer une tension de 300.000 volts en courant continu, c'est un exploit ! En effet, la tension maximale assurée à l'époque en courant alternatif était de 60.000 volts.

L'année 1936 voit le démontage de la totalité de la ligne. Une telle alimentation n'est plus nécessaire, puisque des unités de production électrique se développent un peu partout dans la région. C'est la fin d'une aventure...

En savoir plus :
La Houille blanche / Juillet-août 1926
Le Génie Civil / 4 juin 1927



Aigueblanche (Savoie)
L'Isère et la ligne électrique Moûtiers - Lyon

Cette manifestation a permis parallèlement de mettre en avant une des prouesses technologiques du début du XX^{ème} siècle avec une première mondiale, la pose d'un câble souterrain en pleine campagne savoyarde, pour permettre à des citoyens de se déplacer plus confortablement...

Le SDES a donc souhaité valoriser cette prouesse en réalisant une petite exposition sur un grand sujet !

L'exposition est actuellement visible au SDES.

Le SDES à 20 ans !

Les 20 ans du SDES ont été l'occasion de réunir élus et partenaires lors d'une grande soirée anniversaire !

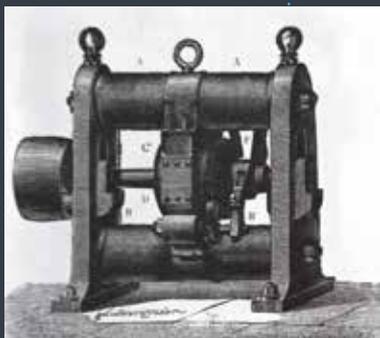
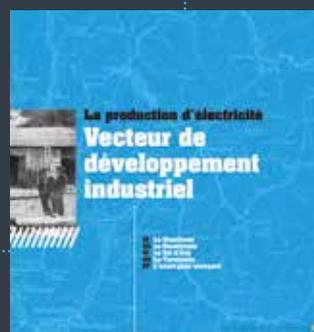
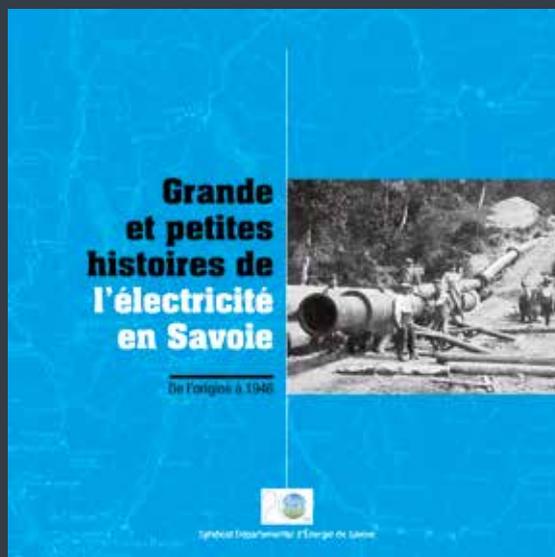
Arrêt sur image !



Un livre unique sur l'électricité en Savoie !

A l'occasion de ses 20 ans, le SDES édite un livre intitulé "Grande et petites histoires de l'électricité en Savoie" qui retrace l'arrivée et les avatars de cette innovation sans précédent.

Ce livre développe deux grands axes : la production d'électricité, vecteur de développement industriel des vallées savoyardes et l'histoire de la distribution d'électricité dans certaines communes du département, à commencer par les communes pionnières...



Première machine dynamo-électrique Gramme



L'exposition de 1889 prépara les esprits à une révolution énergétique qui sera celle du siècle suivant.



Centrale de Calypso La salle des machines

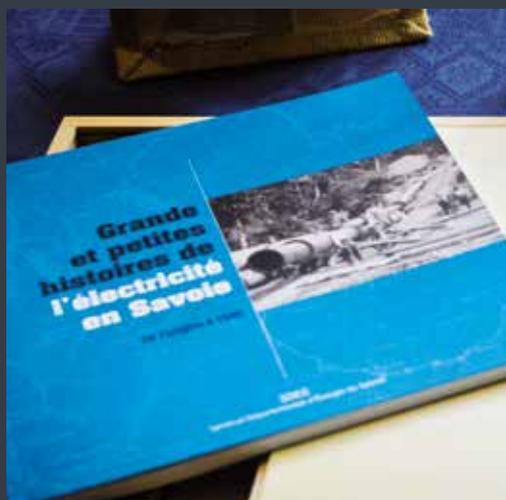
SÉRIE LIMITÉE !

A l'heure de la transition énergétique, il est intéressant d'en savoir plus sur l'arrivée de l'électricité en Savoie et sur son évolution dans le département. Le livre "**La grande et les petites histoires de l'électricité en Savoie**", édité par le SDES en 2017, est en vente en Librairie.

Librairie **GARIN** :
Boulevard du Théâtre à Chambéry.

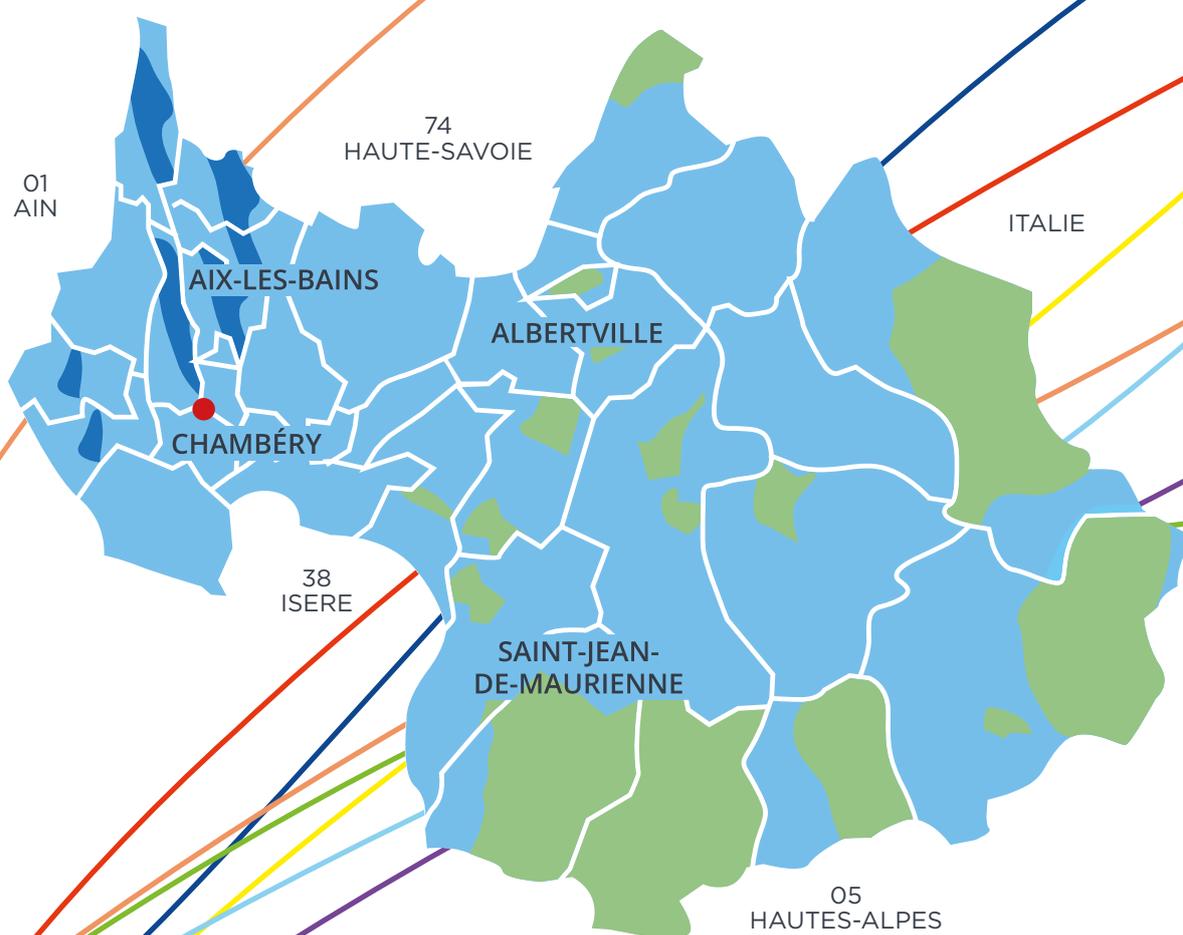
Librairie **Les Danaïdes** :
9 Rue de Chambéry à Aix-les-Bains.

Prix : 18 € TTC



LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ EN SAVOIE

en image :



■ TERRITOIRE DE LA CONCESSION DU SDES

■ TERRITOIRES DES RÉGIES COMMUNALES D'ÉLECTRICITÉ HORS CONCESSION DU SDES



SDES

Syndicat
Départemental
d'Énergie de la Savoie